

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère promotionnel. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentielles y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit: Belfius Warrant 20-12-2022

ISIN code du produit: BE6339627950

Nom de l'initiateur du PRIIP: Belfius Banque S.A.

Contacter l'initiateur du PRIIP: www.belfius.be - 00.32.(0)2.222.11.11

Autorité compétente de l'initiateur du PRIIP pour le document d'informations clés : Financial Services and Markets Authority (FSMA)

Date de production du document d'informations clés: 30-11-2022

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit?

Type: Warrants, soumis au droit belge.

Objectifs: Le Belfius Warrant est un call-warrant, librement négociable non coté en bourse (de gré à gré). Vous pouvez acheter des warrants en tant qu'employeur et les octroyer à vos employés sous forme de rémunération variable.

Le Belfius Warrant offre le droit au bénéficiaire d'acheter des actions existantes de capitalisation de la sicav Belfius Equities Europe Conviction (compartiment de la sicav de droit belge Belfius Equities) à un prix fixé à l'avance (prix d'exercice) pendant une durée déterminée (période d'exercice).

Le bénéficiaire a la possibilité de:

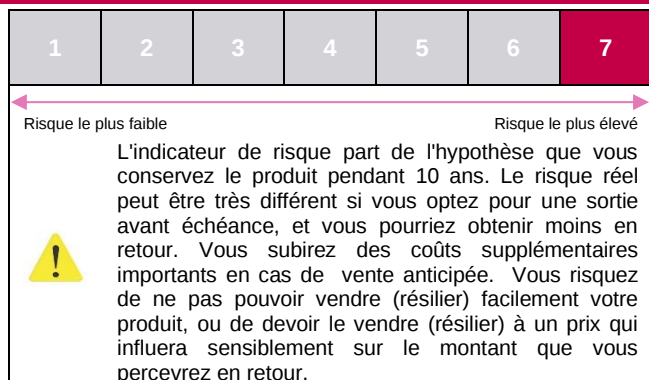
- vendre le warrant entre le jour d'octroi du warrant jusqu'à la date d'échéance du warrant
- conserver le warrant et exercer son droit c'est-à-dire acheter le sous-jacent au prix fixé à l'avance (prix d'exercice) pendant la période déterminée (période d'exercice)

Investisseurs de détail visés:

Ce produit est destiné aux employeurs qui:

- ont suffisamment de connaissances et d'expérience pour être capable d'évaluer les risques et bénéfices d'un investissement dans ce produit
- désirent acheter les warrants pour les octroyer à leurs employés qui ont un horizon d'investissement de 10 ans

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait rapporter au bénéficiaire ?



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de l'initiateur ou du garant de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 7 sur 7, qui est la classe de risque la plus élevée.

Le bénéficiaire ne subit pas le risque de supporter des obligations ou engagements financiers supplémentaires, y compris des engagements conditionnels, en plus de l'investissement initial dans le PRIIP.

Ce produit ne comporte pas de protection contre les performances futures des marchés financiers. Le bénéficiaire pourrait perdre tout ou partie du capital initial.

Investissement de 10 000 EUR				
Scénarios de performance		1 an	5 ans	10 ans (période de détention recommandée)
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	444.94	29.37	0.00
	Rendement annuel moyen	- 95.55%	- 68.84%	- 100.00%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 629.23	2 778.61	-0.00
	Rendement annuel moyen	- 33.71%	- 22.60%	- 100.00%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 474.66	9 472.94	8 344.76
	Rendement annuel moyen	4.75%	- 1.08%	- 1.79%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	15 349.18	21 625.66	26 929.67
	Rendement annuel moyen	53.49%	16.68%	10.41%

Ce tableau indique les sommes que le bénéficiaire pourrait obtenir sur 10 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant qu'il détienne le produit pour un montant notionnel de 10 000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment le produit pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que le bénéficiaire obtiendra dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle le bénéficiaire conservera le produit.

Le scénario de tensions montre ce que le bénéficiaire pourrait obtenir dans des conditions de marché extrêmes et il ne tient pas compte du cas selon lequel nous ne pourrions pas payer le bénéficiaire.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte des situations fiscales personnelles, qui peuvent également influencer sur les montants que le bénéficiaire recevra.

Que se passe-t-il si Belfius Banque S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

En cas de défaut de l'initiateur du PRIIP (dans le cas d'une faillite par exemple), le bénéficiaire court le risque de ne pas récupérer les montants auxquels il a droit et de perdre le montant notionnel du produit.

Quels sont les coûts ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'impact des coûts totaux que vous payez sur le rendement que le bénéficiaire pourrait obtenir. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour 3 périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sorties anticipées potentielles. Les chiffres présentés supposent un montant notionnel de 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ou vous conseille ce produit vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'impact de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Total des coûts	500 EUR	500 EUR	500 EUR
Impact sur le rendement (RIY) par an	5.00%	0.98%	0.49%

Composition des coûts

- Le tableau ci-dessous indique:
- l'impact annuel des différents types de coûts sur le rendement de l'investissement que le bénéficiaire pourrait obtenir à la fin de la période de détention recommandée
 - la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'impact sur le rendement par an

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0.49 %	L'impact des coûts qui doivent être payés lors de l'entrée dans le produit. Il s'agit du montant maximal qui doit être payé : il se pourrait qu'il faut payer moins. L'impact des coûts est déjà inclus dans le prix. Ceci inclut les coûts de distribution du produit.
	Coûts de sortie	0.00 %	L'impact des coûts encourus en cas de sortie à l'échéance de l'investissement.
Coûts récurrents	Coûts de transactions de portefeuille	0.00 %	L'impact des coûts lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	0.00 %	L'impact des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0.00 %	L'impact des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence.

	Commissions d'intéressement	0.00 %	L'impact des commissions d'intéressement. Nous prélevons ce montant lorsque la performance de l'investissement est supérieure à un certain pourcentage.
--	--------------------------------	--------	---

Combien de temps le bénéficiaire doit-il le conserver et peut-il retirer son argent de manière anticipée?

Période de détention recommandée: 10 ans

La période de détention recommandée ci-dessus a été définie en fonction des caractéristiques du produit, notamment en tenant compte du ratio risque/profit.

Comment puis-je introduire une réclamation?

Pour toute réclamation, merci de vous adresser à votre agence, à votre conseiller financier ou au département Plaintes.

Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles

www.belfius.be/plaintes

claim@belfius.be

Autres informations utiles

Le prospectus de base du 26-10-2021, approuvé par la FSMA, et les 'Final Terms' du 30-11-2022 (en anglais), sont disponibles auprès de votre chargé de relations de Belfius Banque et sur belfius.be.